

## Carte électorale

La municipalité informe les électeurs nouvellement inscrits que leur inscription a bien été enregistrée par le service des affaires civiles mais qu'ils ne recevront leur carte électorale qu'en 2007 et non en 2006, comme prévu. Dû à une insuffisance de stock à la préfecture, ce retard sera sans conséquence sur leur participation citoyenne puisque aucun scrutin n'est prévu en 2006.

## Retraités

Le secteur municipal des retraités organise :

- un thé dansant, ouvert aux retraités de la commune, mercredi 26 avril de 14 h à 17 h 30 au foyer Chevaleret (3 bis, place de l'Insurrection).

- un séjour au centre de vacances des Mathes (Charente-Maritime) du 19 juin au 2 juillet. Au programme : découverte de la région, détente.

Inscriptions à l'ancienne bibliothèque Neruda : 8 ter, av. Spinoza.

01 49 60 24 82

(sauf jeudis après-midi).

## Université

Une journée d'information sur la rentrée 2006-2007 est organisée par l'université Paris XII Val-de-Marne, le 25 avril, à destination des futurs étudiants.

Renseignements :

01 45 17 12 17 ou

[www.univ-paris12.fr](http://www.univ-paris12.fr)

rubrique actualité



## Non au Cpe

# Fin de contrat

*Pour le deuxième mois consécutif, le conseil municipal a adopté à la majorité un vœu exigeant le retrait du Contrat première embauche. Rejoignant ainsi les quelque 68 % de citoyens anti-Cpe et les millions de manifestants qui ont défilé dans tout le pays.*

Instrument capital pour ouvrir les portes des entreprises » pour le uns, « contrat de précarité absolue pour les jeunes » selon les autres. Une chose est sûre, le Contrat première embauche (Cpe) ne laisse pas indifférent. Dès l'annonce de sa création le 16 janvier dernier par le Premier ministre, Dominique de Villepin, les réactions fusent : discrimination à l'encontre d'une partie de la population, quid du Cdi, déréglementation du code du travail... S'ensuivent alors, dès le 7 février, les manifestations anti-Cpe avec un seul mot d'ordre : le retrait du contrat. Il n'empêche, le Cpe, inséré dans le projet de loi pour l'égalité des chances, est adopté, sans débat à l'Assemblée nationale, en vertu du désormais célèbre article 49-3 de la consti-

tution, dans la nuit du 8 au 9 février.

Les organisations syndicales, étudiants en tête, sont dans la rue. La mobilisation, à géométrie variable, gagne les lycées, dont ceux d'Ivry. Le 23 mars, une partie des lycéens de la ville et des alentours se rassemblant pour participer à la manifestation subissent les assauts des forces de police, sous prétexte que quelques provocateurs agressaient des manifestants.

Concrètement, le Cpe, qui s'inspire du contrat nouvelle embauche (instauré par ordonnance en août dernier), est un type de contrat de travail sans limitation de durée, à destination des moins de 26 ans. Là où le bât blesse, outre le fait de cibler une tranche d'âge précise, c'est la possibilité donnée aux

employeurs de se séparer d'un salarié sans avoir à fournir de justification. Et ce, pendant une période de deux ans.

En 1973, à la sortie de l'école, le taux de chômage dans les douze mois était de 6 %. Il avoisine aujourd'hui les 30 %. Les nouvelles générations sont plus mal loties que celles qui les précèdent : dévalorisation des diplômes, petits boulots, stages mal ou pas payés, intérim, difficultés liées au logement, précarité galopante... A cela se rajoute un contrat qui exige que deux années durant les jeunes fassent leurs preuves et servent de variable d'ajustement. Ne peut-on espérer meilleur avenir ?

Pages réalisées par M.D., E.P. et A.T.



**Valérie Bouzignac,**  
professeur des écoles à Makarenko, syndicaliste Cgt

Je suis en lutte contre le Cpe parce qu'à travers lui c'est tout le code du travail qui est attaqué. Quand on est salarié ou chômeur, cela relève de notre dignité de lutter contre cette casse. Si on ne réagit pas, ce gouvernement va tout nous sabrer. Le Cpe est issu de la loi sur l'égalité des chances qui comprend aussi le retour à l'apprentissage à 14 ans, le travail de nuit pour les moins de 15 ans :

c'est un retour au XIXe siècle ! Le gouvernement s'efforce de morceler les catégories sociales, s'attaquant successivement aux jeunes (Cpe), aux plus vieux (Odd senior), aux salariés des petites entreprises (Cne) et toujours dans le mépris du dialogue social. Mais cette fois, il a face à lui un front unitaire qui englobe tout le monde (salariés, jeunes, étudiants, lycéens...) et qui tient.

**Nicolas Gaboriaud,**  
23 ans, militant du Mouvement jeunes communistes

Le 23 mars, j'étais à 8 h devant le lycée Jean Macé pour aider les lycéens à s'organiser, leur proposer un appui logistique. Un point de rassemblement était prévu, non loin du collège Romain Rolland, vers lequel devaient converger les lycéens de Romain Rolland, de Fernand Léger et de Jean Macé. Ensuite, la manifestation formée devait se rendre à la mairie d'Ivry avant le départ en métro à 13 h 30 à la manifestation parisienne contre le Cpe. Devant Jean Macé, vers 10 h, j'ai vu une voiture sur le flanc. Je ne sais pas qui a fait cela. Avec des lycéens, on est allé la remettre d'aplomb et on a averti la mairie de Vitry car de l'essence s'en échappait. Un quart d'heure après, un car de police est arrivé. Il y avait sept hommes avec boucliers, matraques, gaz lacrymogènes et flash-ball. Ils se sont mis en formation serrée. Je m'attendais à ce que des policiers interviennent, à cause des dégradations, mais j'ai trouvé la réaction démesurée. A partir de là, la tension n'a fait que monter. Pendant deux heures, charges policières et tentatives désespérées de discussion avec les forces de l'ordre se



**Julie,**  
18 ans, lycéenne à Romain Rolland

Je suis contre le Cpe. Un contrat avec deux ans de période d'essai et une possibilité de licenciement sans motif, cela va mener les gens vers plus de précarité. Il ne sera pas possible de se syndicaliser ou, pour les femmes, d'être enceinte sans risquer d'être licenciée sans préavis. Les gens se sont battus pour avoir des droits, le gouvernement ne peut pas les supprimer comme ça. Moi, tout ce que je souhaite c'est faire des études et qu'elles ne me servent pas à rien, je veux pouvoir avoir un appartement, un crédit... ce qu'il faut pour vivre.

Au lycée, au début, on était que quelques uns à réagir. Nous avons distribué des tracts, rencontré nos camarades et discuté avec eux. Dans l'ensemble, ils ont bien compris. Aujourd'hui, à Romain Rolland, on est bien mobilisés et les jeunes savent que c'est pour leur avenir qu'on se bat. C'est ce que ne comprennent pas ceux qui lancent des cailloux et retournent des voitures, comme ça s'est passé à Ivry, jeudi 23. Ils font le jeu de la police alors que c'est aussi pour eux que nous luttons, mais ils ne s'en rendent même pas compte. Au contraire, ils risquent de nous démobiliser en créant un sentiment de déception. Mais ils ne sont qu'une minorité. Dans l'ensemble, nous avons décidé de ne pas tomber dans la provocation, d'où qu'elle vienne.

**Bladi Zuzuarregui,**  
20 ans, étudiant à Paris III, adhérent de l'Unef

Ma fac est mobilisée contre le Cpe depuis un mois à travers la grève et le blocage. C'est un mouvement massif et unitaire. L'assemblée générale se réunit presque tous les jours et regroupe de 400 à 800 étudiants. Nous sommes structurés en commission : « presse », « animation », « blocage ». L'administration nous soutient, ainsi que les profs et le personnel Iatos. Nous organisons des débats dans l'esprit d'une université ouverte. Il y en a eu un sur Mai 68 avec Daniel Bensaid, un autre sur le droit du



travail avec Gérard Filoche... D'autres sont prévus sur les sans-papiers, sur les médias. Des films sont également projetés. Il y a un ras le bol général de la jeunesse qui se mange une politique ultra-libérale depuis quatre ans.

Le Cpe, c'est la goutte d'eau qui fait déborder le vase : c'est pas mieux que rien, c'est pire que tout ! Ce contrat, discriminatoire envers les jeunes, permet de licencier sans motif pendant deux ans... Mieux vaut ne pas être ni malade, ni enceinte, ni syndiqué...

Le Cpe pose un problème de choix de société : est-ce qu'on se bat contre le chômage ou contre la précarité ?



sont succédées, tout en avançant vers Ivry. C'était la panique. Un jeune a été blessé lors d'une charge et s'est retrouvé à l'hôpital Charles Foix, tout proche. Le maire d'Ivry, qui nous avait rejoints, a été menacé, le premier adjoint frappé. La présence policière n'a pas eu pour objectif de protéger les citoyens mais de casser le mouvement. En peu de temps, la police a réussi à faire en sorte qu'une manifestation pacifique dégénère.

## Bus

Depuis mi-mars, les lignes de bus 132 et 182 bénéficient du système Siel mis en œuvre par le conseil régional et le syndicat des transports d'Ile-de-France. Dans les bus, celui-ci donne des informations sur le temps de trajet jusqu'aux points desservis.

Aux arrêts, il permet de visualiser sur une borne le temps d'attente des deux prochains bus.

## Insee

Dans le cadre de l'enquête sur les conditions de logement en France réalisée par l'Insee, quelques ménages ivryens seront sollicités. Ils recevront un courrier indiquant le nom de l'enquêteur chargé de les interroger. Celui-ci sera muni d'une carte officielle l'accréditant.

## Guide

Le comité départemental du tourisme édite un nouveau guide du tourisme d'affaires. Il recense plus de cent sites spécialisés ainsi qu'un ensemble de services pour organiser toutes manifestations professionnelles. Disponible sur demande au comité : 01 55 0 16 20 ou [cdt94@tourisme-valdemarne.com](mailto:cdt94@tourisme-valdemarne.com)

## Impôts

La direction générale des impôts rappelle qu'à partir de cette année, les contribuables recevront leur déclaration d'impôts en mai. Celle-ci étant pré-remplie (salaires, retraites, allocations de chômage ou indemnités journalières de maladie), les usagers n'auront qu'à la vérifier et la compléter avant de la renvoyer.

## Retraite

La Cnav informe ses assurés nés en 1949 et 1950 qu'ils recevront cette année leur relevé de carrière du régime général de la sécurité sociale accompagné d'un questionnaire sur les périodes incomplètes. Celui-ci est destiné à permettre la régularisation éventuelle du relevé de carrière et l'envoi à l'assuré d'une évaluation précise de sa future retraite.

## Bilan dentaire

La Cpm propose un bilan bucco-dentaire annuel gratuit aux 13-18 ans. Une prise en charge leur est envoyée avant chaque anniversaire pour procéder à cet examen dans les trois mois. Si des soins conservateurs (plombage, détartrage...) s'avèrent nécessaires lors du dépistage, ils sont pris en charge à 100 % s'ils sont effectués dans les six mois.

## Seine-Amont

Regroupées au sein d'une association, Ivry, Alfortville, Choisy, Orly et Vitry préparent ensemble, avec l'appui du conseil général, les futurs développements du territoire Seine-Amont. Pour en savoir plus, consultez son site internet : [www.seine-amont-developpement.com](http://www.seine-amont-developpement.com)

## Maternité Jean Rostand

# Mobiliser contre la fermeture

*Le Schéma régional d'organisation sanitaire, adopté fin mars, entérine la fermeture de la maternité Jean Rostand au profit d'une nouvelle structure au Kremlin-Bicêtre. La mobilisation s'amplifie pour refuser cette décision.*

« La ténacité que nous mettons, que vous mettez dans la lutte est essentielle : nous n'avons pas dit notre dernier mot. » Devant la soixantaine de personnes réunies au bas des marches de l'hôpital Jean Rostand le 21 mars, le maire, Pierre Gosnat, a ainsi rappelé l'actualité d'une bataille pour la sauvegarde de la maternité qui dure depuis six ans. Le Schéma régional d'hospitalisation, adopté fin mars, entérine en effet sa fermeture au profit d'une nouvelle maternité au Kremlin-Bicêtre qui devrait ouvrir en 2008 et accueillir 3 500 naissances. « Nous n'avons jamais contesté la nécessité d'une maternité de niveau III sur le Val-de-Marne mais nous refusons de lui voir sacrifier Jean Rostand qui assure 2 200 accouchements par an », a martelé Françoise Nay, adjointe au maire chargé de la santé, médecin et présidente du comité de défense de l'hôpital, créé en 2000.

Le territoire de santé dont fait partie Ivry regroupe quatorze villes et 420 000 habitants. Il ne dispose pourtant que de deux materni-

tés (l'une publique, l'hôpital Jean Rostand et l'autre privée, Les Noriets à Vitry) et enregistre ainsi un des plus faibles taux d'équipement en lits d'obstétrique de toute l'Île-de-France. Dans ce contexte, le comité de défense, qui regroupe 470 adhérents, propose que la maternité soit maintenue, avec la création d'un service de soins de suite et d'un véritable réseau de périnatalité.

Chaque troisième mardi du mois depuis janvier, il déploie son Fil du refus dans les quartiers de la ville. Messages, layettes, photos y sont suspendus et témoignent de l'attachement à cette structure de proximité. « Il ne s'agit pas seulement d'une proximité géographique mais d'une proximité sociale, précise Françoise Nay. Le taux de pauvreté sur notre ville est important. La maternité accueille des femmes fragilisées, en difficulté d'accès aux soins. Elles bénéficient là d'un accompagnement personnalisé, spécifique qui ne peut pas exister de la même manière dans une très grosse structure. Par sa politique de regroupement, L'Ap-Hp privilégie

### Au conseil municipal du 23 mars

Pour le groupe communiste, Françoise Ehrmann a interpellé le maire, dans le cadre d'une question orale, sur la fermeture programmée de la maternité Jean Rostand, entérinée par le dernier Schéma régional d'organisation sanitaire. « Notre groupe souhaiterait (...) savoir si vous comptez proposer au conseil de nouvelles initiatives permettant de renforcer la mobilisation des Ivryens. » Le maire s'est déclaré « favorable à ce qu'on appelle tous les Ivryens, quelle que soit leur nationalité, à se prononcer sur cette affaire par le biais d'une consultation ». Les formes qu'elle pourrait revêtir seront débattues lors d'un prochain conseil ■



*l'aspect économique au détriment des besoins de santé publique. »* Jean Rostand ne cesse d'en faire les frais. Déjà privé de son service de cardiologie, transféré à la Pitié-Salpêtrière en 2001, l'hôpital verra bientôt partir son service de rééducation vers Charles Foix. La fermeture de la maternité au profit du Kremlin-Bicêtre constituerait la dernière étape de ce démantèlement. Seule la mobilisation peut faire échec à l'entêtement des autorités



sanitaires. « C'est elle qui a permis à l'hôpital de Saint-Affrique (Aveyron) de conserver sa chirurgie, à celui de Clamart d'empêcher la fermeture de sa maternité », rappelle Françoise Nay. Le prochain rassemblement aura lieu le 18 avril, à 18 h rue Monmousseau, devant le magasin Franprix.

Marion Danton

Le comité de défense a désormais un site Internet : <http://comitedefensejeanrostandivry.com>

Le 21 mars, le comité de défense déployait son fil du refus devant l'hôpital Jean Rostand.

### Téofila Paulo,

aide-soignante à Charles Foix

En tant que fonctionnaire de l'Ap-Hp, je voulais accoucher dans un établissement public. J'ai choisi Jean Rostand car l'obstétricienne qui me suivait y travaille et que je pouvais me rendre aux consultations sur mon temps de pause. J'en garde un merveilleux souvenir. La renommée de l'établissement s'étend d'ailleurs au-delà d'Ivry. Je suis à fond contre la fermeture de cette maternité.



### Brigitte Cao,

puéricultrice à Jean Rostand de 1990 à 2006

La maternité Jean Rostand fonctionne avec une petite équipe, animée par un même objectif : le bien-être de la mère et de son enfant. De l'agent hospitalier au médecin, tout le monde est concerné. Dans une maternité de niveau III, cela risque d'être l'usine et chacun sera confiné dans ses fonctions. Quand une femme est bien accueillie, épaulée, elle se sent valorisée. C'est pour cela que celles qui ont accouché ici reviennent pour leurs grossesses suivantes. La chef de service, qui est là depuis 1978, a donné naissance à des petites filles, qui vingt ans plus tard viennent à leur tour accoucher à Jean Rostand ! Les femmes sont pouponnées, écoutées. C'est cette écoute qui permet de dépister les éventuels problèmes. Ce caractère social disparaîtra dans une maternité de niveau III.



### Martine Goedert,

auxiliaire de puériculture

J'ai accouché à Jean Rostand en 1998 et j'y travaille depuis une dizaine d'années. Je suis très déçue par la décision de transférer Jean Rostand sur la future maternité du Kremlin-Bicêtre. Ici, il y a un esprit d'équipe très fort. Nous prenons le temps pour les patientes, pour les soigner, les conseiller, les accompagner. Nous privilégions la relation mère-enfant, l'allaitement. Pas question de lâcher une femme à J+5 si elle ne sent pas prête : on la garde une journée de plus. Le personnel souhaite conserver cette façon de travailler mais ce ne sera pas possible dans une grosse structure. On voit déjà les difficultés auxquelles nous sommes confrontés quand nous dépassons les quarante naissances par jour. Les mères à qui l'on explique que la maternité risque de fermer veulent se dépêcher de faire un autre enfant avant 2008 !



### Nathalie Courtois,

deux enfants nés à Jean Rostand

Je garde un très bon souvenir de mes deux accouchements à Jean Rostand. La maternité a un mode d'organisation particulier qui tourne autour d'une crèche centrale, ronde et vitrée, où les mères effectuent tous les soins de leur bébé : rien n'est prévu pour que cela se fasse dans les chambres. C'est bien parce qu'on sort et qu'on rencontre d'autres mères. Les auxiliaires de puériculture sont toujours là et c'est très rassurant, surtout pour un premier enfant. On voit du monde, on se regarde, on rigole parce qu'on ne sait pas faire... Les femmes ont l'échange qu'elles n'oseraient pas susciter si elles restaient confinées dans leur chambre.



### Carte Vitale

La Cpm rappelle qu'Ivry compte cinq bornes pour la mise à jour de la carte Vitale : centre d'assurance maladie (124, bd de Stalingrad) ; espace services information (193, av. M. Thorez) ; centre commercial Grand ciel (30, bd P. Vaillant-Couturier) ; hôpital Charles Foix (7, av. de la République) ; hôpital Jean Rostand (39, rue J. Le Galleu).

### Guide

Le comité départemental du tourisme édite *Le Temps de la curiosité*, un guide sur les sites culturels et patrimoniaux du Val-de-Marne. Envoi gratuit sur demande au 01 55 09 16 20 ou à consulter sur internet : [www.tourismevaldemarne.com](http://www.tourismevaldemarne.com)

### Assedic

Les Assedic informent que les demandeurs d'emploi peuvent se pré-inscrire ou se réinscrire par internet, suite à quoi un rendez-vous pour un entretien personnalisé leur est adressé : [www.assedic.fr](http://www.assedic.fr)

Environnement

# Quand les poubelles s'exposent

L'exposition *Ras la poubelle. N'en jetez plus la Terre est pleine !* a fermé ses portes le 22 mars. Son objectif de sensibilisation du public le plus large aux questions de la gestion des déchets a été pleinement atteint.

**A**priori, ce qu'on met au rebut n'a pas vocation à être exposé au public. Il est pourtant crucial que chacun se responsabilise sur la manière dont il s'occupe de ses débris et se préoccupe de leur devenir. C'était tout l'enjeu de l'exposition *Ras la poubelle. N'en jetez plus la Terre est pleine !* qui s'est tenue au Robespierre du 10 au 22 mars. Cette manifestation a eu le double mérite d'aborder de manière complète la question de la gestion individuelle et collective des déchets, de leur production à leur traitement, et de la rendre attractive et accessible à tous. Enfants, commerçants et artisans, spécialistes de l'environnement ou « simples » citoyens, chacun pouvait y trouver son compte. Ce pari de concilier une pédagogie ludique et un traitement de fond laissant une large place aux données techniques a été relevé avec succès. Pour aborder chacune des problématiques liées aux déchets (tri, collecte, traitement, transformation...), l'exposition proposait aussi bien des panneaux explicatifs que des installations interactives, comme un quizz électronique sur le tri, ou des stands de professionnels de l'écologie et de la valorisation des déchets.

### Sensibiliser tous les publics

Guidé par l'un des quatre animateurs du tri de l'Observatoire municipal de l'environnement,



... Et sous la houlette des animateurs municipaux du tri, ils ont découvert les dessous du recyclage. Les bouteilles en plastique qui deviennent des pulls...



En visitant l'exposition *Ras la poubelle. N'en jetez plus la Terre est pleine !*, les enfants des centres de loisirs ont été initiés à l'éco-citoyenneté...

ronnement, le visiteur pouvait ainsi prendre conscience, autour d'un caddie rempli, qu'il est de la responsabilité du consommateur de penser dès ses achats à tout ce qu'il aura à jeter à la poubelle, et de ce qui pourra ou non être recyclé. Tous les déchets que contenait ce caddie étaient répartis par type sur trois étagères figurant les différentes poubelles dédiées au tri. Une démonstration immédiate qui prenait davantage de sens si l'on se reportait ensuite aux données affichées à l'entrée de l'exposition. On apprenait qu'en France, la production

d'ordures ménagères a été multipliée par deux en quarante ans, une augmentation due notamment au suremballage. Et cette volonté manifeste de sensibiliser tous les publics qui irriguait l'exposition a fait mouche. Les enfants des centres de loisirs invités ont facilement retenu la leçon inculquée en douceur. Fasciné par les possibilités du recyclage, le petit Alexis, du centre Makarenko, s'émerveillait : « Avec cette boîte d'Orangina, je pourrais me faire un pull ! », tandis que ses camarades devisaient sur les mérites comparés des différentes générations d'usines de retraitement des déchets, autour des trois maquettes présentées. En prime, les enfants ont même eu la chance d'écouter l'un des six contes facétieux que Constance Trubert a consacré à La vie trépidante des poubelles. C'est souvent par le biais de l'imaginaire que se forge une nouvelle mentalité.

Thomas Portier

# Les déchets en débat

L'Ile-de-France doit faire face au défi de la gestion de ses déchets. Un débat a eu lieu sur ce thème le 13 mars au Robespierre.

Pour creuser plus à fond la question de la gestion des déchets, trois débats étaient organisés en lien avec l'exposition *Ras la poubelle. N'en jetez plus la Terre est pleine !* Celui du 13 mars abordait de front l'un des aspects les plus épineux du problème puisqu'il avait pour thème les enjeux de la politique des déchets en Ile-de-France. Une question d'autant plus prégnante au vu de la conjoncture. L'Ordif (Observatoire régional des déchets en Ile-de-France) estime en effet que la région ne pourra plus traiter tous ses déchets dès l'an prochain. Dans le même temps, l'usine du Syctom devra être reconstruite ou déménagée dès 2010.

Le temps presse. Comme l'a rappelé le maire, Pierre Gosnat : « C'est une véritable question d'intérêt général qui suppose que l'on n'en fasse pas un enjeu politique de bas niveau. Il peut y avoir des approches différentes, mais il faut bien définir un minimum de solidarité à l'échelon de l'Ile-de-France. »

Pour débattre de cette nécessaire solidarité régionale, étaient également présents les maires de certaines communes du bassin versant de l'usine d'Ivry (Serge Blisko, maire du XIII<sup>e</sup> arrondissement, Yves Contassot, adjoint au maire de Paris, Alain Audoubert, maire de Vitry et Jean-Marie Brétilion, maire de Charenton),



Michel Vampouille, vice-président du conseil régional, François Cosserat, vice-président du Mouvement national de lutte pour l'environnement, membre du comité consultatif, Jean-Marie Chaumel, de l'Ademe, et Malik Salemkour, pour le Syctom. (Photo).

## Quel avenir pour l'usine d'Ivry ?

Ensemble, les intervenants ont convenu des avancées significatives, notamment en matière de collecte sélective et de réduction des pollutions liées à l'incinération. Mais des progrès restent à faire : à peine la moitié du nombre souhaité de déchetteries a été construite dans la région, il manque toujours de vrais éco-bilans de la gestion des déchets qui permettraient de mieux globaliser les impacts écologiques du traitement des ordures.

Le débat s'est surtout concentré sur le devenir de l'usine ivryenne

du Syctom. Pierre Gosnat a appelé de ses vœux un consensus entre les différentes communes, la Région et les associations avant de prendre une quelconque décision. Il reste à imaginer ce que pourrait être une usine à la pointe de la modernité. Malik Salemkour, du Syctom, a déjà son idée : « Nous réduirons de 20 % les tonnages de déchets accueillis à Ivry. Nous accentuerons le tri sur ordures brutes pour valoriser le fer, l'aluminium, le verre... Seuls 350 000 t de déchets seront incinérés, soit moitié moins qu'aujourd'hui, le reste sera valorisé par compostage ou méthanisation. Enfin, les produits sortants transiteront par un tunnel qui les amènera directement à la Seine, où ils seront transportés sur des barges. Nous ferons en sorte que l'usine d'Ivry ne soit plus la plus grande d'Europe. » A suivre...

Thomas Portier

## Ivry, site expérimental

Dans le cadre de la loi sur l'air, le ministère de l'Environnement a décidé de procéder à une expérience grandeur nature pour étudier les éventuelles pollutions générées par les usines d'incinération. Trois sites du Syctom - dont Ivry - ont été choisis pour y tester un procédé de traçabilité des fumées. Il s'agit de savoir où s'effectuent les retombées en fonction des vents dominants, de la température... Pour ce faire, la vapeur d'eau qui s'échappe des cheminées sera colorisée et parfumée différemment dans chaque site, ainsi il sera plus aisé de suivre leur parcours. L'expérience débute le 2 mai pour une durée de six mois. A Ivry, les fumées seront roses, senteur barbe à papa, à St-Ouen (93), ocre jaune, senteur caramel au beurre salé, à Romainville (93), marron foncé, senteur café équilibrable. Parfums et couleurs sont obtenus par des procédés naturels (essences essentielles, pigments...).

### Annonce légale : informations financières

Conformément à l'article L 2313-1 du Code général des collectivités territoriales, publication est faite des ratios du compte administratif 2005 relatifs à la situation financière de la commune (obligation légale, loi d'orientation du 6 février 1992).

Dépenses réelles de fonctionnement/population : 1 989,83  
Produit des impositions directes/population : 1 262,13  
Recettes réelles de fonctionnement/population : 2 235,08  
Dépenses d'équipement brut/population : 354,92  
Encours de dette/population : 1 261,00

DGF/population : 484,35

Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement : 59,54 %

Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal (3) : 140,22 %

Dépenses de fonctionnement et remboursement de la dette en capital/recettes réelles de fonctionnement (3) : 94,25 %

Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (3) : 15,88 %

Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (3) : 56,42 %

# Vacances d'été



## 4-5 ans

**TANNERRE** (Yonne)

**Juillet : du 6 au 16 ou du 17 au 30**

**Août : du 31 juillet au 13 août ou du 14 au 27**  
Mini-ferme, poney attelé, vélo, pêche en étang, ludothèque, baignade, mini-camping, jardin musical, danse...

## 6-11 ans

**GUIDEL** (Morbihan)

**Juillet : du 8 au 28**

Poney, canoë ou catamaran, camping, randonnées, baignade, pêche, activités manuelles et d'expression, découverte du milieu...

**LA PEYRE** (Charente)

**Août : du 1<sup>er</sup> au 21**

Séjour « arts du cirque » avec des artistes professionnels. Ateliers acrobaties au sol, équilibre sur fil, trapèze, art du maquillage... et aussi, poney, piscine, camping, visites.

**MESCHERS LA COURNEUVE** (Charente-Maritime)

**Juillet : du 6 au 26**

Poney, voile pour les 9/11 ans, baignade, randonnées vélo, pêche, activités manuelles et d'expression, jeux, visites...

**VIEUX BOUCAU** (Landes)

**Juillet : du 6 au 26 juillet**

**Août : du 1<sup>er</sup> au 21 août**

Poney, voile, baignade, jeux de plage, quad, activités manuelles et d'expression, visites...

**HÉRY-SUR-UGINE** (Savoie)

**Juillet : du 6 au 26**

**Août : du 1<sup>er</sup> au 21 août**

Poney, escalade, découverte de la faune et la flore, randonnées pédestres, camping, activités manuelles et d'expression, jeux, visites...

**LES MATHES** (Charente-Maritime)

**Juillet : du 7 au 27**

**Août : du 2 au 22**

Voile, poney, découverte du milieu marin, pêche, randonnées, vélo, camping, baignade, activités manuelles et d'expression, jeux, visites...

## 9-11 ans

**ITI-CIRQUE** (Charente - Dordogne - Val d'Oise)

**Juillet : du 6 au 26**

Séjour itinérant « arts du cirque » avec initiations diabolo, acrobaties, trapèze, clown, équilibre sur fil par des artistes professionnels et aussi poney, piscine, plage, canoë, visites...

## AU ROYAUME DES SEIGNEURS

(Charente-Maritime - Charente - Dordogne)

**Juillet : du 6 au 26 juillet**

Séjour itinérant sur le thème du Moyen-Age. Sur les routes de France, à la conquête de châteaux et places fortes, les enfants s'initieront à la fauconnerie, à l'arbalète, à l'escrime... Et aussi poney, piscine, plage, canoë...

## 11-12 ans

**DITTRICHSHÜTTE** (Allemagne)

**Juillet : du 6 au 26 juillet**

Activités axées sur la culture de la paix et de la non violence. Découverte du milieu naturel et historique, échanges sportifs, courses d'orientation, activités manuelles, bowling, piscine, excursion... en compagnie d'enfants allemands.

## 12-14 ans

**LES MATHES** (Charente-Maritime)

**Juillet : du 7 au 27 juillet**

**Août : du 2 au 22 août**

Hébergement sous tente. Activités axées principalement sur la culture de la paix, de la justice et de la non violence et baignade, activités nautiques, randonnées vélo et pédestres.

**CAPBRETON** (Landes) :

**Juillet : du 7 au 28 juillet**

**Août : du 3 au 24 août**

L'enfant doit savoir nager pour ce séjour de glisse (surf, body board) et aussi pelote basque, baignade...

**VILLAGE DU MONDE** - Séjour international

**Juillet : du 8 au 29**

Les enfants de pays jumelés sont accueillis une semaine au centre des Mathes (Charente-Maritime) et deux semaines au domaine de Chérioux (Vitry) où ils partageront avec de jeunes Ivryens des activités ancrées principalement sur la culture de la paix, de la justice et de la non violence (sport, visites culturelles...).

## 13-14 ans

**ARAGNOUET - MORILLO** (Hautes Pyrénées - Espagne)

**Juillet : du 6 au 27 juillet**

**Août : du 2 au 23 août**

L'enfant doit savoir nager pour ce séjour sport aventures avec activités de pleine nature, accrobranches, tennis, rafting, stage de canyoning en Espagne.

## MAROC

**Juillet : du 5 au 19 juillet**

Séjour itinérant pour marcheurs endurants et motivés. Au programme : randonnées pédestres sur le Haut Atlas marocain et à dos de chameaux sur les plages. Hébergement chez l'habitant, en gîte ou bivouacs.

## ANGLETERRE LINGUISTIQUE - WORKSOP

**Juillet : du 8 au 21 juillet**

**Août : du 5 au 18 août**

Le matin : cours d'anglais, l'après-midi : sport, visites culturelles ou touristiques. Veillées et activités diverses le week-end.

## ESPAGNE LINGUISTIQUE - GARBINADA

**Juillet : du 8 au 21 juillet**

**Août : du 5 au 18 août**

Le matin : cours d'espagnol, l'après-midi : sport, visites culturelles ou découvertes touristiques. Veillées et activités diverses le week-end.

## 14-15 ans

**BERLIN** (Allemagne) :

*Juillet ou août : dates à déterminer*

Séjour culturel sur le thème du hip-hop organisé en collaboration avec notre ville jumelée d'Allemagne : Brandenburg.

### Les demandes d'inscription se font :

- par **bulletin d'inscription**, inclus dans la brochure disponible dans les lieux publics, à remplir par les parents ou tuteurs et à renvoyer par courrier jusqu'au **14 avril inclus**.

- ou au **secteur Vacances** du service Loisirs de l'enfance du **3 au 21 avril**.

Papiers nécessaires et obligatoires le jour de l'inscription : carte nationale d'identité des parents ou carte de séjour et livret de famille.

**Confirmations des inscriptions du 9 au 26 mai.**  
*Conformément à la politique sociale décidée par le conseil municipal, le prix du séjour est calculé en fonction des ressources familiales.*

Renseignements : Secteur Vacances, service Loisirs de l'enfance 37, rue St-Just.  
01 49 60 28 95 ou 01 49 60 26 40.

Du lundi au mercredi de 8 h 30 à 11 h 45 et de 13 h 30 à 17 h 15, jeudi de 8 h 30 à 11 h 45, vendredi de 8 h 30 à 11 h 45 et 13 h 30 à

**Pour les séjours à l'étranger** : Avant inscription, se renseigner sur les délais d'obtention des papiers demandés : (carte d'identité, passeport de l'enfant en cours de validité, autorisation de sortie de territoire, carte européenne d'assurance maladie, vaccinations à jour). Pour les enfants de nationalité étrangère : se renseigner si un visa est nécessaire, et pour obtenir un « document de circulation ».

## Vacances jeunesse

# Escapades tous azimuts

*Vous avez envie de voir du pays ? N'hésitez pas à contacter le service municipal de la jeunesse qui attribue des chèques vacances Ville et Département aux 18-25 ans, et préparez votre sac à dos.*

Les vacances... Comment ne pas y penser en cette année 2006 qui fête le 70<sup>e</sup> anniversaire du Front populaire et ses réformes sociales ? Pourtant, aujourd'hui encore, le droit aux vacances représente pour beaucoup un rêve lointain. A Ivry, le

choix de la municipalité a toujours été de favoriser l'accès d'un maximum de jeunes aux loisirs et aux vacances. Cette année encore, le service municipal de la jeunesse accompagne l'élaboration des projets des 18-25 ans habitant Ivry, et leur attribue une aide fixée

à 130 € pour un séjour compris entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 30 septembre. Cette somme peut être cumulée avec l'aide départementale durant les deux mois d'été. « Pour la Ville, c'est une initiative de grande importance, qui prend en compte la baisse du pouvoir d'achat des jeunes et de leur famille, explique Olivier Beaubillard, adjoint au maire en charge de la jeunesse. L'année dernière, 668 jeunes ont pu partir, dont 44 % de jeunes filles, signe de bonne santé de la mesure. » Les dates limites de dépôt de dossiers sont fixées au 12 mai pour l'aide départementale et au 12 juillet pour l'aide municipale.

Eva Lacoste

Service municipal de la jeunesse :  
3/5, rue Raspail. 01 49 60 25 10.  
Relais Ivry jeunesse 18-25 ans :  
centre socio-culturel et sportif Pierre  
et Marie Curie. 01 49 60 25 43.



## Jobs d'été

### Le pied à l'étrier

Du 3 au 28 avril, le service municipal de la jeunesse, Point information jeunesse et Point Cyb, attendent les jeunes à partir de 16 ans désirant trouver un emploi pour les mois d'été, et éventuellement au-delà. Ils seront invités à consulter les offres d'emplois régulièrement mises à jour qui viennent de l'Anpe et des entreprises d'Ivry avec lesquelles la Ville est en contact par l'inter-

médiaire de son service du développement économique. Les jobs sont variés : secrétariat, comptabilité, animation, agents d'accueil, plomberie, vente, action sanitaire et sociale... Surtout ne pas se décourager, la liste est loin d'être close et nombre d'employeurs acceptent des débutants. Cinq ordinateurs, une imprimante et un fax sont à disposition, et chacun pourra être aidé, s'il le souhaite,

dans la rédaction d'une lettre de motivation et d'un curriculum vitae.

E.L.

Point information jeunesse,  
Point Cyb : 3-5, rue Raspail.  
01 49 60 25 10.  
On peut aussi consulter, à partir du  
27 mars, le site du Centre d'informa-  
tion et de documentation jeunesse :  
[www.jobs-ete.com](http://www.jobs-ete.com)

## Visite de la ville

Samedi 8 avril, dans le cadre des initiatives consacrées à la découverte de la ville, Daniel Mayet, élu chargé de la délégation « connaissance de la ville et de son développement », invite les Ivryens à une visite en car. Rendez-vous à 10 h au salon de réception de la mairie pour un petit-déjeuner préliminaire. Retour vers 12 h.  
Inscriptions :  
01 49 60 28 21 (Anne-Laure Chambaz) ou sur le site internet de la ville : [www.ivry94.fr](http://www.ivry94.fr)

## Grippe aviaire

Suite à la déclaration du virus de la grippe aviaire en France, l'arrêté du ministère de l'Agriculture du 24 février 2002 oblige les personnes qui possèdent des oiseaux vivant en extérieur à se faire recenser auprès de la mairie. La déclaration s'effectue auprès du service municipal habitat-hygiène au 37, rue Saint-Just, du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30 et le vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h. En cas de découverte d'un oiseau mort, prévenir le service habitat au 01 49 60 25 08 (aux heures ouvrables) ou la mairie au 01 49 60 25 08.